

avaient des teneurs en goudron inférieures à 20 milligrammes.

Les études sur le goudron et la nicotine sont effectuées à l'Université de Waterloo par le Dr W.F. Forbes et le Dr J.C. Robinson. Ces études portent sur 91 marques de cigarettes différentes qui étaient en vente au milieu de l'année 1969.

RÉDUCTION DU PROGRAMME DE FORMATION DES PILOTES

Le Programme de formation des pilotes des Forces canadiennes sera réduit cet automne afin de répondre aux exigences de la nouvelle structure des Forces.

Cette réduction résulte de la réorganisation des Forces canadiennes annoncée, en septembre dernier, par le ministre de la Défense nationale. Il avait été décidé alors de diminuer les effectifs de la 1re Division aérienne du Canada en Europe en 1970, ainsi que le chiffre des avions du Commandement du transport aérien et du Commandement maritime entre 1970 et 1973.

Les officiers qui suivent présentement l'entraînement au pilotage, ainsi que les candidats à la spécialité de pilote qui fréquentent les collèges militaires canadiens ou les universités, dans le cadre du Programme d'instruction pour la formation d'officiers des Forces régulières, ne seront pas touchés par cette réduction.

Par contre, quelque 65 militaires, y compris les candidats à la spécialité de pilote qui fréquentent présentement l'École des aspirants-officiers des Forces canadiennes, à Esquimalt, (Colombie-Britannique) et les officiers qui ont demandé à être réaffectés à un emploi de pilote, ne pourront suivre l'entraînement au pilotage, comme on l'avait prévu antérieurement.

Ceux qui comptaient devenir pilotes pourront choisir d'autres emplois dans les Forces canadiennes, comportant plusieurs catégories différentes, selon les qualifications et les préférences de chacun.

Le recrutement des pilotes pour les Forces canadiennes, dans le cadre du Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières, se poursuivra au niveau actuel.

PRÊT AU KÉNYA EN VUE D'UN RELEVÉ PHOTOGRAMMÉTRIQUE

Le Kenya et le Canada ont conclu le 22 octobre 1969 un accord par lequel notre pays s'engage à prêter \$500,000 en vue d'un relevé photogrammétrique d'une vaste région située dans le sud du Kenya. Le ministre kényen des Finances, l'honorable J.S. Gichuru, a signé l'accord au nom du Kenya, et le haut commissaire du Canada, M. J. Murray Cook, l'a signé au nom du Gouvernement du Canada.

Le prêt ne comporte aucun intérêt et a été consenti pour une période de 50 ans, y compris 10 ans de grâce. Ces conditions particulièrement favorables ont été conçues dans le but de faciliter le remboursement.

Par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international le Canada a versé la somme de 3 millions de dollars au fonds de prêt pour le développement; le Kenya s'en servira pour réaliser des projets précis. L'accord en vue d'un relevé photogrammétrique est le premier du genre. Dans le passé, le programme canadien d'aide au Kenya se traduisait surtout par l'affectation de professeurs et d'experts canadiens au Kenya de même que par la formation d'un personnel kényen au Canada; sous l'empire de ce programme, le Canada verse la somme d'environ 2 millions de dollars chaque année. Depuis 1964, l'apport du Canada sous forme de subventions aux projets d'immobilisations du Kenya s'établit à environ 1.2 million de dollars.

La mise en oeuvre du projet d'aérophotogrammètrie a été confiée à un groupe de sociétés canadiennes expérimentées dirigé par la maison *Photogrammetric Services* d'Ottawa et comprenant les entreprises *Spartan Air Services* d'Ottawa et *McElhannoy Surveying and Engineering* de Vancouver. Le projet consiste à photographier une région délimitée par une ligne partant des environs de Machakos et allant jusqu'à un projet situé au sud de Narok, ensuite en direction sud vers la frontière tanzanienne, puis longeant cette frontière jusqu'à un point situé près de Oloitokitok, et de là vers l'est jusqu'à Tsavo sur la route reliant Nairobi à Mombasa au nord, puis vers l'ouest en direction de Sultan Hamud, et enfin vers le nord pour rejoindre Machakos. On prévoit exécuter le travail de photographie au cours de mois de janvier, février et mars 1970. Les photographies seront envoyées au Canada où seront tracées les cartes qui seront remises au comité d'études kényen afin d'être imprimées et distribuées. Les laboratoires fourniront un montage photographique en mosaïque de la région cartographiée pour les fins du ministère de l'Agriculture et des autres ministères intéressées.

UNE ÉMINENTE FOLKLORISTE À L'HONNEUR

Madame Carmen Roy, chef de la Division du folklore au Musée national de l'Homme, vient d'être nommée "fellow" de l'*American Anthropological Association*, une association qui groupe les anthropologues les plus célèbres des États-Unis et compte également parmi ses membres des spécialistes non américains de réputation internationale.

Diplômée de la Sorbonne en 1953, le docteur Carmen Roy a consacré sa vie au folklore canadien. Elle a effectué plusieurs grandes études et publié quantité d'articles et d'ouvrages importants, tels *Contes populaires gaspésiens*, *Littérature orale en Gaspésie et Saint-Pierre et Miquelon: une mission folklorique aux Îles*. Sa réputation d'éminente folkloriste dépasse largement les bornes de notre pays.